

RÉVUE HISTORIQUE

Paraissant tous les deux mois.

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, de Orat., II, 15.

VINGT-SIXIÈME ANNÉE.

TOME SOIXANTE-SEIZIÈME

Mai-Août 1901.

6-6 296

1966/766

PARIS

FÉLIX ALCAN, Éditeur

ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET C^{ie}

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

AU COIN DE LA RUE HAUTEFEUILLE

1901

Reprinted with the permission of the
PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
KRAUS REPRINT LTD.
VADUZ
1965

prendre leurs fusils; il les avait chapitrés, sûr lui-même de réussir autrement. Il savait par cœur son ministère anglais des affaires coloniales. Bientôt après, il revint avec une indemnité de 2,250,000 francs, de quoi restaurer des finances publiques en plein désarroi. C'était bien là, si l'on veut, une poignée de glands jetée à l'intéressante victime de certaines défraudations, mais une belle poignée. On avait obtenu justice dans la mesure du raisonnable et du possible. On pouvait aisément se consoler d'avoir perdu l'administration du Griqualand, car les frais mangeaient la rente; par contre, ce nouveau marché de consommation enrichissait les fermiers d'alentour; l'or et l'argent, si rares jadis, tintaient dans leurs poches. On avait remporté une victoire diplomatique et gagné un beau sac d'écus. Avec une légère portion de cette somme, la reconnaissance enthousiaste des Orangiens érigea pour « oncle Jan » le joli hôtel, d'architecture séduisante, qu'on s'étonnait de rencontrer en 1890 au fond des pampas, quand le président Reitz me fit le grand honneur d'y offrir, au représentant de la France, un superbe banquet.

Brand avait une fois de plus justifié son dicton : patience et longueur de temps font plus que force ni que rage.

Huit années encore après l'entrée finale du Griqualand West dans la colonie du Cap, « oncle Jan » habita sa coquette résidence de Bloemfontein. Il avait accepté avec résignation le titre de « sir, » ce qu'on ne lui pardonna jamais à Prétoria. Sa fine bonhomie souriait de ces critiques et maintenait doucement l'utilité d'un prédicat qui lui valait des sympathies anglaises sans nuire à la cause des Africains hollandais, comprise comme celle même de tous les Sud-Africains sans distinction de race.

Il voyait dans l'établissement d'une grande union douanière le premier pas vers la fusion de ces races sous un seul drapeau, en une seule république.

On ne peut dire ce qu'aurait fait Jan Hendrik Brand s'il eût encore vécu lors du raid Jameson. Cet attentat aurait mis sa patience à une bien forte épreuve; mais un homme tel que lui n'aurait pas été de trop pour aider de ses conseils, de son expérience, de son admirable pondération ses amis des deux républiques.

Charles de COUTOULY.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

L'AMBASSADE DE LA FOREST ET DE MARILLAC

A CONSTANTINOPLE.

(1535-1538.)

Les relations directes entre François I^{er} et Soliman ne paraissent pas avoir commencé avant l'année 1525, et elles furent tout d'abord intermittentes¹. La première mission envoyée à Constantinople dont il nous soit resté des traces officielles est celle d'un gentilhomme hongrois au service de la France, le comte Jean-François Frangipani. Parti à la fin de 1525, Frangipani rapporta une lettre amicale de Soliman vers le milieu de 1526². En 1528, Antonio Rincon, à la suite de son voyage en Hongrie, se rendit auprès du sultan. C'est sans doute à cette mission que se rattachent la nouvelle confirmation des conventions commerciales conclues autrefois entre les Mamelucks, les Catalans et les Français³, et la lettre de Soliman⁴, datée de septembre 1528, relative à une église de Jérusalem dont François I^{er} avait demandé la restitution aux chrétiens. Quelle était au juste la charge de Frangipani et de Rincon? Nous l'ignorons. François I^{er} sollicitait-il du Turc une intervention en Hongrie ou en Autriche pour occuper Charles-Quint et Ferdinand en Orient, tandis que lui-même opérerait en Italie? Il se peut. Ce qui est sûr, c'est

1. Ces relations ont fait l'objet d'études importantes de Charrière, *Négociations de la France dans le Levant*, I (1848); de E. Maron, *François I^{er} et Soliman le Grand* (1853); de J. Zeller, *Quae primae fuerint legationes a Francisco I in Orientem missae* (1524-1538) (1881). Le recueil de documents essentiel est celui de Charrière rectifié sur certains points et complété par des renseignements empruntés à des sources qui seront au fur et à mesure indiquées en notes.

2. Charrière, *Négociations de la France dans le Levant*, I, 116-119.

3. Charrière, *Ibid.*, 121-129.

4. Charrière, *Ibid.*, 129-132.

que la mission de Frangipani fut suivie d'une invasion turque en Hongrie et de la bataille de Mohacz (26 août 1526); après celle de Rincon, le Turc vint mettre le siège devant Vienne. Ce fut dès lors un lieu commun, parmi les Impériaux, d'affirmer la complicité de François I^{er} avec le sultan. Pourtant, l'intérêt du roi de France était plutôt de retenir le Turc que de le pousser dans l'Europe centrale. François devait entretenir l'anarchie allemande, et la conséquence immédiate du péril turc était de grouper les princes sous l'autorité de l'empereur. Il fallait utiliser le Turc en le détournant de l'Allemagne. C'est ce dont fut chargé Rincon en 1532; mais il arriva trop tard. Il rencontra Soliman à Belgrade; il fut triomphalement reçu, mais il n'obtint rien¹. L'armée turque continua sa marche. Ce qui avait été prévu arriva : les princes allemands, malgré leurs dissensions et leur jalousie contre la maison d'Autriche, fournirent à Charles-Quint les secours nécessaires pour repousser l'envahisseur. L'expédition du sultan se termina presque par un désastre.

Ces faits comportaient un enseignement qui ne fut pas perdu. Il apparaissait clairement que l'intérêt de Soliman, comme celui de François I^{er}, était de rechercher un autre champ d'action commune. Le point sur lequel l'empereur était le plus facilement vulnérable était l'Italie; c'était aussi sur l'Italie que se portaient les prétentions et les convoitises de François I^{er}. Briser la puissance de l'empereur dans la péninsule et dans le bassin de la Méditerranée occidentale, tel est le but que vont poursuivre François et Soliman à partir de 1533. Les relations entre la cour de France et la Porte deviennent plus étroites et plus régulières, en même temps qu'apparaît le principal agent de cette nouvelle politique : Kheir-ed-Dine Barberousse.

Depuis 1518, Barberousse était vassal du sultan; il avait lutté sans cesse contre les Espagnols, maîtres d'une partie des côtes barbaresques; en mai 1529, il avait réussi à les chasser d'Alger, et, peu à peu, il avait établi fortement son empire sur le nord de l'Afrique. L'expédition infructueuse de Doria contre Cherchell, en juillet 1534, avait encore accru sa puissance. En mai 1533, Barberousse fut mandé à Constantinople et nommé par Soliman *capitan-pacha*, c'est-à-dire chef de l'armée de mer du sultan. Avec ce nouveau titre et une flotte, il débarqua à Bône en août et s'empara des alentours. En 1534, il reprit la série de ses conquêtes, qui se terminèrent par la prise de Tunis (16-18 août 1534). Mouley-Hassan, détrôné, se réfugia auprès de Charles-Quint. Cette fois, toute l'Afrique du Nord était dans la main de Barberousse et sous la domination du Turc².

1. Voir Charrière, *op. cit.*, I, 207 et suiv.

2. Pour le détail de ces conquêtes, voir E. Mercier, *Histoire de l'Afrique*

Barberousse n'avait pas attendu cette dernière victoire pour se mettre en rapports avec François I^{er}. Dès le début des opérations, il avait envoyé en France un ambassadeur, qui rencontra le roi au Puy en juillet 1533. François allait à Marseille, où il devait avoir, en octobre, une entrevue avec Clément VII¹. Si nous en croyons les témoignages des Impériaux, il se trouvait des agents français jusqu'au près du roi de Tlemcen, allié de Barberousse. L'opinion commune était que la France avait sollicité et appuyé l'expédition de 1534². L'alliance devint évidente lorsque l'on vit arriver à Châtellerault, au milieu de novembre 1534, une importante ambassade de Barberousse³. On ne s'efforça plus de cacher les relations avec l'Infidèle. Des envoyés de Barberousse accompagnèrent le roi à Paris, au milieu de la curiosité générale. L'ambassadeur de Charles-Quint, plein d'appréhensions, tâchait de pénétrer le secret des négociations qui se poursuivaient activement. Le but et le résultat avoués de la mission étaient la conclusion d'une trêve marchande entre la France, Barberousse et le sultan; mais on ne doutait pas qu'il n'y eût autre chose, rien moins qu'une alliance effective entre Soliman et François I^{er},

septentrionale (Berbérie) depuis les temps les plus reculés jusqu'à la conquête française (1830), III, 34-36.

1. Relation de Marino Giustiniano, dans Tommaseo, *Relations des ambassadeurs vénitiens*, I, 54, 64.

2. Weiss, *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, II, 79, 170-171. Certains documents tendraient même à faire croire qu'une première trêve de trois ans fut conclue avec Barberousse au début de 1534. Cf. B.-N. Dupuy 44, fol. 30 et suiv., lettre de l'évêque de Mâcon à François I^{er} (Rome, 15 février 1537), et *Calendar of State Papers, Spanish*, V, II, 327, ce que dit Cifuentes du renouvellement de la trêve de trois ans (Rome, 22 février 1537).

3. *Journal d'un bourgeois de Paris* (éd. Lalaune), 440; Tommaseo, *op. cit.*, I, 64; Weiss, *op. cit.*, II, 246. Le Bourgeois et Giustiniani donnent la date de décembre; mais, comme il en est question dans une lettre de Charles-Quint répondant à une lettre de Hannart du 18 novembre, il faut placer avant cette dernière date l'arrivée des ambassadeurs de Barberousse. — Ces ambassadeurs avaient débarqué à Marseille dans la première quinzaine d'octobre 1534, comme en témoigne la note suivante dressée le 14 octobre par François Huc, trésorier général de la cité de Marseille : « Segui la despensa per lo present que la villa ha fach a lo enbaxador et gualera del turch : Et primo per pan fresch, 1 florin; et plus per seys moltons, 16 florins; et plus per dotze gualinas, 7 florins 3 gros; et plus per pomes coston, 10 gros; et plus per migranes [grenades] coston, 12 gros; et plus per hortolaya [herbages], 7 gros; et plus per la fatiguo de dos portofays et guarchons per portar la chausas susd., 1 florin 4 gros 1/2. » Le total se monte à un peu plus de 28 florins qui furent remboursés à Huc par mandat du dernier jour d'octobre, dans lequel il est dit qu'ils ont été employés par commandement de la cité, « per lo present fach a la gallera del Turc que a portat lembassador al Rey Signor nostre... » (archives de Marseille, série CC, mandats 66).

suiwie d'une coopération prochaine des forces turques et françaises¹.

Depuis le traité de Cambrai, François I^{er} n'avait cherché qu'à en détruire les clauses, surtout celles qui l'excluaient de l'Italie. Reprendre pied en Italie, ravoir ce Milanais où l'attiraient à la fois de prétendus droits de famille et le souvenir glorieux de ses premières victoires, tel fut l'objet constant de ses efforts. Mais, au lieu de faire appel aux armes, ce qui lui avait peu réussi jusqu'alors, il eut recours à la diplomatie. Il tâcha de paralyser l'action de l'empereur, de l'isoler, pour l'amener ainsi à composition. Sûr de Henri VIII, dont il soutenait à Rome les projets de divorce, il avait gagné à Marseille Clément VII en introduisant Catherine de Médicis dans la famille royale (octobre 1533), cependant que ses agents en Allemagne favorisaient la rentrée du duc Ulrich en Wurtemberg, la dissolution de la ligue de Souabe dévouée à l'Autriche (janvier-juin 1534) et s'assuraient du duc de Gueldre (octobre). Au milieu de 1534, précisément lorsque Barberousse s'emparait de Tunis, François I^{er} semblait près de réaliser son rêve. Charles-Quint se sentait tellement menacé qu'il envoya le comte de Nassau en France pour négociier, ou tout au moins amuser le roi par de fallacieuses promesses, tandis qu'il préparait une expédition contre les Barbaresques.

L'excellente situation de François I^{er} fut à ce moment compromise par une série d'événements imprévus : le 25 septembre, la mort enleva Clément VII; son successeur, Paul III, quoique bien disposé pour le roi, n'avait pas les mêmes obligations envers lui. Henri VIII, de plus en plus impatient de voir la cour de Rome se prononcer contre lui, rompait avec la papauté et s'engageait dans une voie où le roi très chrétien ne pouvait le suivre. Enfin, l'affaire des *placards* fut l'occasion de rigueurs contre les protestants qui eurent le plus fâcheux retentissement en Allemagne. Le système diplomatique, laborieusement combiné durant les années précédentes, se disloquait. S'il ne voulait pas perdre le fruit de ses efforts, François I^{er}, à ce moment plus que jamais, devait se fortifier du côté de l'Italie et de la Méditerranée. L'alliance turque était à ce point de vue tellement utile, indispensable même, qu'il faudrait s'étonner, si, offerte ou non, elle ne s'était pas produite. Dès le début de décembre, peu après l'arrivée de « l'homme de Barberousse, » Hannart annonce qu'il est question d'envoyer un gentilhomme auprès du Turc². L'ambassade était déjà officiellement décidée, et celui qui devait la conduire et être le premier résident français à Constantinople ne tarda pas à être désigné : ce fut un notaire et secrétaire du roi, Jean de La Forest.

1. Tommaseo, *op. cit.*, I, 64-66; Weiss, *op. cit.*, II, 278, 283, 286.

2. Weiss, *op. cit.*, II, 278. Charles-Quint à Hannart, en réponse à une lettre de celui-ci du 7 décembre 1534.

I.

Nous avons très peu de renseignements sur ce Jean de La Forest. Nous savons qu'il était originaire d'Auvergne. Il était né très probablement dans les dernières années du xv^e siècle. Comme beaucoup d'autres jeunes gens de l'époque, il vint de bonne heure en Italie et se fortifia dans la connaissance des lettres anciennes. Il résida successivement à Rome, à Florence, à Venise, où il fut l'élève de Lascaris. En août 1524, La Forest revint en France muni d'une lettre du célèbre humaniste pour Guillaume Budé¹. Lascaris y faisait le plus grand éloge de son protégé, qui connaissait, disait-il, le grec ancien et moderne aussi bien que l'italien et le recommandait à son ami comme précepteur de grec des enfants de France. La Forest n'était pas totalement un inconnu pour Budé. De Florence, il lui avait autrefois écrit, et, dans une lettre, qui est peut-être la réponse, nous voyons que Budé était en relations d'amitié avec un oncle maternel de La Forest, qui tenait à celui-ci lieu de père et jouissait d'une charge élevée dans la vénerie royale². Cet oncle venait justement de mourir lorsque La Forest arriva en France, à Lyon, où était la cour. L'appui de Budé fut d'autant plus précieux au nouveau venu³. L'élève de Lascaris n'obtint pas l'éducation des enfants de France : c'était Theocrène qui en était chargé. Mais Budé réussit à le faire entrer dans la maison du chancelier Duprat, originaire d'Auvergne comme La Forest et même un peu son parent.

Secrétaire de Duprat, il fut rapidement très apprécié de son maître. Au milieu de 1526, il fut envoyé à Rome pour obtenir, avec le concours du comte de Carpi, ambassadeur de France, de Nicolas Raince, secrétaire de l'ambassade et protonotaire apostolique, et de Guillaume du Bellay, seigneur de Langey, pour obtenir de Clément VII la promotion du chancelier au cardinalat⁴. Il fit preuve dans ces négociations particulièrement délicates de beaucoup d'activité et d'intelligence; il fraya avec les humanistes, avec Aléandre en

1. Budé, *Epistolae Graecae* (éd. Pichon), 1674, 146-147. Lascaris à Budé, de Venise, 2 août [1524].

2. Budé, *Ibid.*, 158-160. Budé à Jean de La Forest, de Lyon, 20 septembre (sans année, probablement 1523). On sait que Budé a composé dans le second livre du *De Philologia* un véritable traité de la vénerie. Cf. E. de Budé, *Vie de G. Budé*, 1884, 110-114.

3. Budé, *Ibid.*, 147-150. Budé à Lascaris, de Lyon, 14 octobre [1524]. Le même recueil contient (154-155) une autre lettre de Budé à Jean de La Forest datée de Paris, 8 février, sans année, mais évidemment postérieure à 1524.

4. Bibl. nat., f. fr. 2984, 70. Raince à Montmorency, 12 septembre 1526.

particulier¹. Finalement, lorsqu'il revint au début de décembre², s'il ne rapportait pas le chapeau, il avait du moins obtenu de sérieuses promesses qui se réalisèrent l'année suivante. A partir de ce moment, La Forest nous échappe à peu près complètement³. Nous ne trouvons son nom que quatre ou cinq fois mentionné dans les registres des comptes⁴; son existence semble s'être écoulée tranquille et unie comme celle des autres secrétaires de Duprat, de Barrillon, son compatriote, en particulier⁵. Comme celui-ci, La Forest passa du service du chancelier à celui du roi, si tant est que l'on fit une distinction réelle entre ces deux services désignés sous le nom commun de chancellerie royale⁶.

C'est sans doute à sa connaissance des langues italienne et grecque, surtout du grec moderne, et à la confiance dont l'honorait Duprat, que La Forest dut d'être choisi pour aller dans le Levant.

1. H. Omont, *Journal du cardinal Jérôme Aleandre*, dans *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, XXXV (1896), 50. A la date du 20 août : « Visitavit me Langius [Guillaume du Bellay], et Forestius, Κελτοί ». A la date du 17 septembre : ἐπεσκέψαντό με Λαγγεῖος καὶ Φορέστιος, καὶ ἐλέξαμεν περὶ τοῦ δουλεύειν τῷ Β.

2. *Bibl. nat.*, f. fr. 2984, 121. Raince à Montmorency, 7 décembre.

3. En 1530, La Forest traduit de l'italien un opusculé de Bartolomeo Cavalcanti intitulé : *Oratione fatta alla militare ordinanza fiorentina il di iij di febraro M D XXIX* et la publie dans ce titre : *la Tres elegante oraison de Barthelemy Calvalcanti, bourgeois florentin, nouvellement recitée a Florence en grande assemblée...*, traduite en langue françoise par maistre Jehan La Forest, protonotaire du Saint-Siège apostolique. Paris, Galliot du Pré, 1530. — En octobre 1534, La Forest obtint l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif-lez-Sens. Ce bénéfice, à sa mort, passa à un agent secret de la France à Venise, Gian-Francesco Valiero. Cf. *Gallia christiana*, XII, 144; *Chronique du roy François I^{er}*, 133; A. Tausserat-Radel, *Correspondance de Guillaume Pellicier*, 107, note 2.

4. *Arch. nat.*, *Acquits sur l'Épargne*, J 960¹ 23; J 960³ 39 [1531]; J 960² [7 février 1532]; J 960⁶ [22 avril 1533]; J 961⁹ 15 [5 mars 1533, vere 1534].

5. Cf. *Journal de Jean Barrillon*, éd. de P. de Vaissière (pour la Société de l'Histoire de France), II, Introduction, vi.

6. Nous trouvons encore le nom de Jean de La Forest dans un recueil de vers de Ducher, son compatriote, et protégé, comme lui, de Duprat.

*Ad D. Joannem Forestanum
Quod legatus obis tam multa negotia rite,
Magnaque pro magnis regibus illa quidem,
Inde Forestanus vocitari desinis, inde
Uno te ore omnes Mercurium vocitant
Quando persuades scita omnibus omnia lingua
Quae Pitho assidue manat ab ore tuo.*

Cette pièce est en tête du second livre de l'ouvrage intitulé : *Gilberti Ducherii Aquapersani (d'Aigueperse) epigrammaton libri duo*. Apud Seb. Gryphium, Lugduni, 1538.

Les apprêts de la mission se firent au grand jour¹. Le temps était passé où François I^{er} niait ses relations avec le Turc. Maintenant, il les proclamait hautement, et, tout en en déguisant les caractères, il essayait une justification de sa nouvelle politique. Devant Hannart, dans sa lettre du 4^{er} février aux princes allemands, il revendiquait avec tant de force son droit de conclure trêve ou paix avec le Turc que l'empereur lui-même était obligé d'en convenir et de cesser ses protestations². D'ailleurs, à son dire, rien n'était plus pur que ses intentions : outre « la trêve marchande, » il voulait conclure avec le Turc une paix dont toute la chrétienté se trouverait bien; il ne voyait pas d'autres moyens d'arrêter, sans effusion de sang, un si puissant ennemi. Mais ces belles protestations ne trompaient personne. On était sûr que la trêve dont on parlait n'était qu'une « couleur » destinée à couvrir des demandes d'un autre ordre et d'une plus grande importance. Derrière les conventions commerciales, les Impériaux soupçonnaient des conventions militaires et leurs soupçons étaient fondés.

Nous avons les instructions qui furent données à La Forest³. Datées du 11 février 1535, elles furent rédigées par le chancelier Duprat, dont ce fut le dernier acte politique important. La Forest devait d'abord se rendre auprès de Barberousse, le remercier de son ambassade et de ses offres, dont le roi lui savait « merveilleusement bon gré, » et l'assurer que les trêves « traictées et accordées pour asseurer le traffiq et navigaige » entre les Français et les Turcs seraient publiées. Puis, — et c'était le point important, — La Forest lui ferait entendre les projets de François I^{er}. Le roi se proposait, l'été prochain, d'attaquer les Génois par terre, en traversant les États du duc de Savoie, qui lui détenait injustement une partie de son héritage. Il priait en conséquence Barberousse d'agir en même temps, par mer, et de « courir sus à l'isle de Corse (Corse), autres pays, places, villes, navires et subgetz » des Génois, jusqu'à

1. *Calendar of State Papers, Spanish*, V, 1, n° 130. Hannart à Charles-Quint, 31 janvier 1536, p. 394.

2. Voir la minute de la rédaction française de la lettre aux princes allemands, avec corrections de la main de Guillaume du Bellay, dans Dupuy 99, fol. 52-57, et le texte latin dans le volume intitulé : *Exemplaria literarum quibus et christianissimus Galliarum Rex Franciscus ab adversariorum maledictis defenditur et controversiarum causae ex quibus bella hodie inter ipsum et Carolum quintum Imperatorem emergerunt, explicantur...*, chez Robert Estienne, 1537, 183-194. Le 25 février, Charles-Quint écrit à Hannart : « ... Nous ne voulons empescher ne contredire ses intelligences avec ledict Turcq ou autres infideles, moiennant qu'elles ne soient au prejudice de la chrestienté et nostre... » (Weiss, *op. cit.*, II, 294.)

3. Charrière, *op. cit.*, I, 255-263.

l'entière soumission de ces derniers. Il promettait d'équiper, outre l'armée qui opérerait par terre, une flotte de cinquante voiles, « pour le moyens, » qui pourvoirait au ravitaillement de la flotte de Barberousse. La réduction de Gênes en l'obéissance du roi consoliderait le royaume de Tunis et d'Alger et serait du plus grand secours pour les entreprises futures du sultan. Il s'agissait donc de conclure avec le maître de l'Afrique du Nord une alliance à des conditions bien déterminées, pour un but précis, de régler un programme d'action commune dans un délai de temps très rapproché. Enfin, Barberousse était prié de favoriser le voyage de La Forest à Constantinople.

A Soliman, après les remerciements accoutumés, La Forest devait exposer la situation de la France et le vif désir qu'avait François I^{er} d'assurer la paix universelle. La paix aurait l'avantage de permettre au sultan de « joyr en repos de l'honneur et du fruit de ses grandes et memorables victoires et conquestes » et aussi « d'entretenir toute la chrestienté en tranquillité sans la susciter contre luy à la guerre, dont les fortunes et hazards sont incertains. » Dès à présent, François se faisait fort de l'adhésion du pape, des rois d'Angleterre, de Portugal et d'Écosse, de Venise. On y laisserait une place à Charles-Quint, à la condition expresse que celui-ci, « dans le temps à ce préfix, » donnerait satisfaction au roi de France, en lui restituant « l'estat et duché de Milan, la conté d'Ast, la seigneurie de Gennes, le ressort et souveraineté de Flandre et Arthoys » et en laissant le roi Jean (Zapolya) paisible possesseur de la Hongrie. Dans ces revendications perpétuelles du roi de France résidaient « toutes racines d'inimitié et discorde. » On voulait espérer que Charles se mettrait à la raison et ferait ce sacrifice pour assurer la paix générale. — Au cas où il n'y consentirait pas, il ne resterait plus qu'à l'y contraindre par « le moyen de guerre. » La paix entre les autres princes et potentats serait d'autant plus nécessaire et l'appui de Soliman. La Forest devait détailler au sultan les forces de François I^{er} en troupes et en alliances, les dépenses considérables qu'il avait faites et celles qu'il était prêt à faire. Le meilleur moyen pour Soliman d'aider François I^{er} à « vifvement conduire et executer une bonne et grosse entreprinse contre ledit roy des Espagnes » serait de lui donner « secours d'argent. » « A ceste cause, priera et persuadera icelluy de La Forest le Grand Seigneur de subvenir audit s^r roy... d'ung million d'or. » En outre, tandis que le roi de France attaquera Charles par terre, le sultan devra l'attaquer aussi par mer; il ordonnera à Barberousse de « courir sus et entrer premièrement en la Secille et Sardaigne et y établir pour roy et seigneur le personnage que ledit de la Forest a charge de nommer, » lequel

payera un tribut convenable à Soliman et sera à sa dévotion. — Au cas où Soliman refuserait de contribuer en argent, La Forest tâchera d'obtenir de lui qu'il entame la guerre « au temps qu'il luy a esté commandé, » par mer et par terre. Mais, au lieu de diriger son armée de terre vers la Hongrie, ce qui aurait pour résultat inévitable de grouper les Allemands et de fortifier Ferdinand, Soliman devra concentrer tous ses efforts contre le royaume de Naples et la Sicile, où l'armée de terre et la flotte pourront se prêter un mutuel concours.

Ces deux instructions révèlent le vrai caractère de la mission de La Forest et permettent d'en mesurer la portée¹. Les considérations commerciales y tiennent fort peu de place : quelques lignes dans la première, pas même une allusion dans la seconde. C'est qu'en effet elles ne sont que le prétexte : elles fournissent seulement l'entrée en matière pour une démarche plus hardie et plus importante. Conclure une trêve marchande avec l'Infidèle, avec le Turc, cela n'avait rien de nouveau ni d'extraordinaire; des traités de ce genre avaient depuis longtemps été signés avec les Mameluks d'Alexandrie et renouvelés par Sélim, puis par Soliman. Ce que l'on voulait cette fois, ce n'était plus seulement pénétrer chez le Turc, c'était l'introduire dans les affaires de la chrétienté et lui faire jouer un rôle politique dressé d'avance et soigneusement réglé. Là réside l'originalité de la charge de La Forest. L'ambition de Charles-Quint, empereur et roi, qui réunit entre ses mains l'héritage espagnol et le domaine autrichien, qui dispose de la puissance germanique et aspire à réaliser le rêve impérial de monarchie universelle, l'ambition de Charles-Quint compromet le bon équilibre de l'Europe et menace le libre développement du royaume de France. Dès que ce danger est apparu, dès 1522, François I^{er} a vu le contrepois qui pourrait balancer la trop puissante maison d'Autriche : il s'est tourné vers l'Orient². Avec des tâtonnements, sans trop de suite, comme cela était naturel, il a opposé à Charles et à Ferdinand d'abord des États chrétiens : la Pologne, la Hongrie. Mais la Pologne s'est trouvée trop éloignée et occupée ailleurs. La Hongrie, faible et divisée, a perdu son indépendance; une partie du pays a passé à la maison d'Autriche; le roi national est devenu vassal du sultan. Alors, c'est à ce dernier que François I^{er} s'est adressé. Le roi très chrétien a hésité pendant plusieurs années à mettre sa main dans celle du chef des croyants, à lui demander ouvertement une coopération effective :

1. G.-J. Zeller, *Quae primae fuerint legationes, etc.*, 55-56.

2. Cf. la *Première mission d'Antonio Rincon en Orient (1522-1523)*, dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, II, 13-44.

il fallait une préparation à cette chose inouïe, sacrilège, l'association de la croix et du croissant. Il s'y décida enfin, sans trop s'engager, avec l'idée de bientôt se reprendre peut-être comme un joueur qui, voyant une occasion favorable, risque un coup de partie. Ce qu'il demande cette fois à Soliman, ce n'est plus seulement une diversion, c'est une action commune, concertée : des subsides, le scandale serait moins latent, ou, à défaut, l'appui d'une flotte puissante et d'une armée dont les victoires avaient répandu la terreur dans toute la chrétienté. S'assurer des forces musulmanes, en disposer, les canaliser en quelque sorte, les faire servir dans l'intérêt de la France, de toute la chrétienté peut-être, en lui donnant la paix, cela était hardi et pouvait être décisif. C'était une manière de résoudre la question d'Orient, la meilleure peut-être, puisqu'elle consistait non seulement à maîtriser en le contenant dans certaines limites un élément jusque-là furieusement déchaîné, mais encore à le faire servir au maintien de l'ordre et au bien général. Surtout, aux yeux des ministres du roi qui recherchaient un avantage immédiat, la nouvelle alliance devait ramener la lutte, jusque-là confusément engagée sur toutes les frontières, dans le bassin de la Méditerranée, dans cette Italie, enjeu du combat et aussi point faible de la puissance impériale. Les alarmes de Charles-Quint au printemps de 1535 prouvent qu'ils virent juste; jamais son empire ne fut aussi sérieusement menacé. Comment réussit-il à parer le danger? Sa victoire de Tunis y contribua fortement, mais aussi les vicissitudes de l'alliance franco-turque. Voyons donc comment La Forest s'acquitta de sa mission et quels en furent les résultats.

II.

Dès le 13 janvier¹, les sommes nécessaires aux frais de l'ambassade avaient été ordonnancées. Les instructions sont datées du 11 février. La Forest dut partir vers le milieu de ce mois, en compagnie des envoyés de Barberousse, « environ douze hommes². » Il emmenait avec lui, en qualité de secrétaire, un de ses parents, son cousin, Charles de Marillac, avocat au Parlement, que ses relations avec les

1. Bibl. nat., Clairambault 1215, *Extraits des comptes de l'Épargne*, fol. 73 v^o : « A M. Jehan de La Forest, notaire et secrétaire du Roy, 11,260 l. t., par lettres à Paris du 13 janvier 1534 [1535], pour sa dépense de 563 jours qu'il pourroit vacquer en lestat et charge d'ambassadeur du Roy devers aucuns princes et seigneurs du pays doultremer, à commencer du 13 janvier 1534 [1535]. » Cf. la lettre citée *supra* de Hannart, 31 janvier 1535.

2. *Journal d'un bourgeois de Paris* (éd. Lalanne), 440; *Cronique du roy François Premier*, 133.

partisans des nouvelles doctrines alors persécutés avaient rendu suspect¹. Un autre personnage, un exilé sicilien, autrefois employé dans le sud de l'Italie et qui, depuis plusieurs années, vivait à la cour de France d'une pension royale, César Imperator ou Impérial, suivit aussi La Forest²; c'est lui sans doute que l'ambassadeur devait désigner au sultan pour l'établir comme roi et seigneur en Sicile et Sardaigne, où il avait « credit et intelligence. »

Conformément à ses instructions, La Forest se rendit d'abord auprès de Barberousse; il le renseigna sur ce qu'il pouvait savoir des préparatifs de Charles-Quint et lui conseilla de fortifier ses ports, en particulier la Goulette. Nous ignorons si le traité spécial, pour lequel La Forest était envoyé, fut signé; mais les relations entre la France et Barberousse continuèrent plus étroites que jamais, au grand mécontentement de Charles-Quint, qui réussit à intercepter quelques émissaires et les lettres qu'ils portaient³.

La Forest se dirigea ensuite vers Constantinople. Il n'y trouva point le sultan. Soliman était en Perse, où il dirigeait une expédition contre le sophi. Il ne semble pas que La Forest soit allé en personne le rejoindre. Il lui envoya sans doute un de ses agents, qui atteignit le sultan à Azerbeïdjan à la fin de mai 1535⁴ et lui exposa les projets de Charles-Quint et ses préparatifs formidables contre Barberousse. Soliman devait se hâter de terminer la guerre qu'il avait entreprise et retourner au plus tôt vers sa capitale pour mettre son empire en état de défense.

A Constantinople, cependant, on apprenait non sans appréhension les succès de l'empereur⁵. Après avoir concentré ses forces à Cagliari,

1. Cf. P. de Vaissière, *Charles de Marillac*, 1896, 10.

2. Hannart à Charles-Quint, 31 janvier, *loc. cit.* En compagnie de Marillac partit aussi très probablement Guillaume Postel, qui devint plus tard lecteur des lettres grecques, hébraïques et arabiques au Collège de France. Cf. A. Lefranc, *Histoire du Collège de France*, 187, 403.

3. Charrière, *op. cit.*, I, 265, n. 2, et Rawdon Brown, *Calendar of State Papers... Venice*, V (1534-1554), n° 70.

4. Charrière, *op. cit.*, I, 284.

5. Parmi les agents dont, indépendamment de La Forest, François I^{er} se servit dans ses relations avec la Porte, il en est un qui mérite une mention spéciale, c'est un seigneur de Raguse, Séraphin de Gozo. Il était venu à la cour de France au début de 1535 apporter au roi un présent d'Ibrahim-pacha, trois chevaux tures. Le 24 février, il lui est accordé 500 écus pour sa peine, plus 500 autres écus « pour un voyage qu'il va presentement faire pour led. s^r Roy devers led. s^r Abraham [Ibrahim-pacha] et pour son retour. » (Bibl. nat., f. fr. 15632, n° 15.) L'ambassadeur de Charles-Quint à Venise, Lope de Soria, signale le passage de notre Ragusain en mars. (*Calendar of State Papers, Spanish*, V, II, n° 199, lettre du 21 avril 1538; corrigez 1535.) La mission de Séraphin de Gozo aurait consisté à prévenir le sultan des armements de l'empereur.

en Sardaigne, Charles s'était dirigé sur l'Afrique. Il avait pris la Goulette, Tunis (24 juillet), mis en fuite Barberousse et rétabli Mouley-Hassan. Ces victoires eurent un retentissement considérable dans toute la chrétienté, et lorsque, le 22 août, l'empereur débarqua en Sicile, l'anxiété fut très vive de savoir quel parti il allait prendre. Chercherait-il seulement à s'assurer de l'Italie, du pape, et se bornerait-il à faire convoquer, pour régler tous les conflits, ce concile général depuis si longtemps promis et toujours ajourné? Ou bien, comme le pape et les Vénitiens, tremblants, l'y encourageaient¹, poursuivrait-il la série de ses victoires sur l'Infidèle, pousserait-il jusqu'à la Grèce, frémissante sous le joug et prête à la révolte, jusqu'à Constantinople, privée de troupes et comme désemparée? Le coup de main de Barberousse sur Port-Mahon et ses audacieuses razzias, au moment même où on le croyait abattu, montraient que la puissance musulmane était toujours redoutable. Charles ne s'arrêta pas à l'idée d'une croisade contre Constantinople. Un événement fortuit, la mort du duc de Milan, François Sforza, vint rouvrir, avec plus d'acrimonie que jamais, la question de Milan. Charles allait voir fondre dans les intrigues italiennes le prestige de ses récentes victoires, pendant qu'à François I^{er} s'offrait, avec l'espoir de reprendre pied en Italie, la nécessité de tirer de l'alliance turque tous les avantages qu'elle comportait.

Soliman était rentré à Constantinople vers la fin de 1535². Il y

reurt et à l'aviser de veiller sur Constantinople et de renforcer la flotte de Barberousse; François I^{er} serait allé jusqu'à lui offrir l'appui des ports de son royaume en cas de besoin. Soria se promettait de surveiller le retour de l'agent du roi et, si faire se pouvait, de s'assurer de sa personne. C'est, en effet, ce qui arriva. Au mois d'août, en traversant l'Adriatique, Séraphin de Gozo fut pris, avec la complicité du duc d'Urbin, par les Impériaux, qui lui enlevèrent ses lettres et les présents qu'il portait à François I^{er}, où l'on disait « y avoir une turquoise d'insolite grandeur, » et l'enfermèrent à Sinigaglia. Avertis, Jean du Bellay et l'évêque de Mâcon, qui étaient alors à Pérouse auprès du pape, envoyèrent le sieur de Morette au duc d'Urbin. (Bibl. nat., f. fr. 5499, fol. 227-230, les instructions de Morette et la lettre des ambassadeurs, 17 septembre.) Le duc d'Urbin fit une réponse embarrassée. (Ibid., fol. 231.) Le prisonnier avait été dirigé sur Naples, où les représentations énergiques de Dodieu de Vely, notre ambassadeur auprès de l'empereur, le firent remettre en liberté. (Cf. Weiss, *op. cit.*, II, 392, 416, 419.) L'affaire de Séraphin de Gozo est instructive, car elle ressemble fort, sauf dans son épilogue, au guet-apens dont, le 2 juillet 1541, Antonio Rincon et César Frégose devaient être les tristes victimes.

1. Voir, en particulier, *Calendar of State Papers, Spanish*, V, 1, n° 197, la lettre de Lope de Soria à Charles-Quint, Venise, 22 août 1535.

2. Voir, dans le *Lettere di Principi*, III, fol. 35 v°-36, la lettre de Soliman, ai *Rettori et Governatori della Città di Ragugia*, 18 octobre 1535 (reçue à Raguse le 28 novembre). — Le 15 février 1536, Hemard de Denonville, évêque de Mâcon, ambassadeur de France à Rome, écrit au chancelier Ant. Dubourg: « Le Turc

trouva, non seulement La Forest, mais aussi Barberousse, qui avait été reçu avec les plus flatteuses distinctions¹. Très certainement alors, entre Soliman et ses ministres, Barberousse et La Forest, s'élabora un plan d'action commune sur lequel malheureusement les documents nous font à peu près totalement défaut. Nous n'en possédons qu'un seul, très important il est vrai, mais dont il faut déterminer la signification exacte: c'est le traité de commerce signé entre La Forest et le sultan en février 1536². Si l'on compare le texte de ce traité aux conventions précédemment conclues et plusieurs fois renouvelées, notamment à la convention de septembre 1528, on voit que le traité de 1536 est en partie la répétition, en termes plus précis, plus larges, plus complets, des clauses déjà accordées³. Les privilèges commerciaux dont jouissaient auparavant les Catalans et les Français à Alexandrie sont confirmés au profit des Français et étendus à tout l'empire du sultan. Il n'y a de nouveau, sur ce point, que cette extension même. Mais le traité contient d'autres articles qui montrent que la nouvelle convention reposait sur des rapports plus étroits: d'abord la mise en liberté de tous les prisonniers ou esclaves de l'une et l'autre nation qui se trouveraient entre les mains de chacun des deux princes ou de leurs sujets; ensuite les démonstrations que devront faire les navires français ou turcs en cas de rencontre, le traitement dont ils devront jouir dans les ports. Sans doute, ce traité ne répondait pas exactement aux termes de l'instruction de La Forest. Est-ce à dire qu'il y en ait eu un autre, réglant les conventions pécuniaires ou militaires de l'alliance? C'est peu probable. Le texte que nous possédons suffit à prouver que le rapprochement était déjà étroit entre la France et la Turquie. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que ce traité devait ou pouvait être soumis au pape, aux rois d'Angleterre et d'Écosse, auxquels on laissait la faculté d'y adhérer s'ils le ratifiaient dans les huit mois; une certaine réserve était donc nécessaire pour ne pas effrayer ces alliés éventuels. Enfin,

arriva à Constantinople le 24^e du mois de décembre, et est chose certaine, car de ce y a icy plusieurs lettres du 24^e dud. mois dud. lieu. » (Dupuy 303, fol. 44 v°.)

1. Bibl. nat., f. fr. 5499, fol. 270 v°. « Aussy se prent bon signe que Barberousse ayt emmené quant et soy sa femme, filz et bagage, laissant seulement garnison en Argere [Alger] et ceux de la ville d'Alfricque en leur foy. Mais les autres craignent qu'il ayt mené cest équipage pour se monstrier et son menage pour servir de seurté ou hostage aux futures entreprises. Tant y a que le vilain a esté fort accaressé en Constantinoble et a eu troys jours de feste. » Jean du Bellay au roi. Rome, 22 décembre 1535.

2. Charrière, *op. cit.*, I, 283-294.

3. Cf. J. Zeller, *Quae primae fuerint legationes*, etc., 51-52.

pour établir et poursuivre un plan d'action concertée, la présence de La Forest auprès des conseillers du sultan pouvait autant servir qu'un traité formel aux clauses précises; la résidence prolongée de notre ambassadeur à Constantinople était une preuve certaine, plus qu'aucun instrument diplomatique, des liens nouveaux qui existaient entre Soliman et François I^{er}.

III.

Les conséquences de ce rapprochement ne se manifestèrent pas tout de suite. François I^{er} fut absorbé par les négociations dilatoires qu'il poursuivait avec Charles-Quint. Celui-ci, qui remontait lentement de la Sicile vers l'Italie du Nord, l'amusa par de fallacieuses promesses jusqu'au jour où il eut terminé ses préparatifs. Lorsqu'il fut prêt, les pourparlers furent rompus et la Provence fut envahie. La tactique de Montmorency, les escarmouches, les maladies eurent raison des troupes impériales (août-septembre 1536). Le royaume fut sauvé sans le secours de la diversion turque.

Elle se produisit cependant, mais quand il n'était plus temps. On s'y était pris trop tard pour commencer les préparatifs. Au milieu de juin, c'est à peine si Barberousse avait rassemblé sa flotte à Nègrepont : 60 galères et 35 à 40 galiottes et fustes. Son lieutenant, le Judeo, avec ses 30 galères, n'était pas encore arrivé¹. Les vaisseaux plats ou palandres, que l'on construisait à Avlona pour passer les chevaux, n'étaient pas prêts. Cependant, l'épouvante régnait dans l'Italie du Sud, en Sicile et jusqu'en Sardaigne. Barberousse se contenta d'opérer une descente en Calabre au début de septembre; il s'empara d'une place forte, le Castel, qu'il saccagea, pillà et brûla « sans y riens laisser, » puis se rembarqua presque aussitôt². Il se

1. Charrière, *op. cit.*, I, 310-311.

2. Charrière, *op. cit.*, I, 312-313. La lettre est adressée au chancelier Ant. Dubourg et non à Montmorency, comme l'indique Charrière. (Cf. Dupuy 303, fol. 36.) La correspondance de l'évêque de Mâcon pour cette époque est conservée dans les manuscrits suivants : les lettres à Jean du Bellay (nov. 1534-oct. 1537) dans Dupuy 265; celles à Montmorency (mars 1536-avril 1537) dans f. fr. 3053; celles à Ant. Dubourg (août 1535-oct. 1537) dans Dupuy 303. Ces deux dernières séries se retrouvent en copies dans f. fr. 5145. C'est d'après ces copies, parfois fautives, que Charrière a fait ses extraits, et il ne semble pas avoir remonté aux originaux, d'où, par suite, un certain nombre d'inexactitudes de dates et d'attributions. Ainsi, lire : p. 253, le 11 janvier, au roi (Dupuy 265, fol. 114 v°-115); p. 277-278, à Ant. Dubourg (Dupuy 303, fol. 19, 15); p. 294, le dernier mars (Dupuy 265, fol. 170-171); p. 323-324, à Ant. Dubourg (Dupuy 303, fol. 24); p. 329, 336, 339, 353, à Ant. Dubourg (Dupuy 303, fol. 60, 64 v°, 67, 72-73); p. 357, le 17 novembre, à Ant. Dubourg (Dupuy 303, fol. 59). — Sur la

retra à Constantinople avec son armée. L'expédition se terminait sans grands résultats. Mais ce n'était que partie remise, et l'on s'attendait en général à de graves événements pour l'année 1537.

Les relations de François I^{er} et du sultan étaient plus étroites que jamais. Le 6 août 1536, Jean de Monluc avait été envoyé de Rome vers Barberousse « pour luy declairer la volenté du roy¹. » Après l'avoir ouï, celui-ci « tint conseil s'il devoit retourner, et, voyant qu'il n'avoit que trente-six voyles, le pria l'excuser vers le roy et venir à Constantinople pour veoir les appareilz pour l'année qui vient. » Monluc put ainsi passer comme en revue, dans les ports où ils touchèrent, les forces militaires du sultan. Il fut « très honorablement traicté » et put rapporter à son maître des données précises sur ce qu'il avait vu. Pendant ce temps, Marillac était venu en France chercher probablement la ratification du traité de février². Il repartit de Lyon, où résidait le conseil du roi, le 14 septembre, et, non loin de Constantinople, il rencontra Soliman, qui venait à Andrinople surveiller en personne les préparatifs³. Enfin, si nous en croyons les quelques textes qui nous renseignent indirectement sur ces négociations, la trêve avec le Turc fut renouvelée au début de 1537, pour trois ans, et une nouvelle ambassade turque envoyée par Barberousse est signalée à la cour de France en février⁴.

Pour que l'intervention du Turc portât tous ses fruits, c'est-à-dire

retraite de Barberousse, voir Charrière, *Ibid.*, 317, 322, et l'évêque de Mâcon à Montmorency, 16 septembre. (Bibl. nat., f. fr. 3053, fol. 32.)

1. Charrière, *op. cit.*, I, 327-329.

2. P. de Vaissière, *op. cit.*, 11.

3. L'évêque de Mâcon écrit à Dubourg le 22 décembre 1536 : « Nous n'avons pour ceste heure autres nouvelles par deça, si n'est des preparatifs du Turcq, qui sont telz que mess. de Roudez et Lavaur m'ont escript avoir amplement fait entendre au Roy mesmes comment Marrillac, secretaire de La Forest, avoit trouvé led. Turcq à xxx ou xl mil deça Constantinople, venant à Andrinopoly, où il arriva le 1^{er} du passé, ainsi que je vous ay dernièrement escript. L'on tient pour certain qu'il veult venir en personne en la Pouille, qui est en grant danger pour l'Empereur, dont led. Saint Pere a une merveilleuse peur... » (Dupuy 303, fol. 53.)

4. Bibl. nat., f. fr. 3053. Lettre de l'évêque de Mâcon, cardinal depuis décembre 1536, à Montmorency, le 9 février; la lettre est presque entièrement chiffrée, le début est fol. 77, la suite fol. 16-19 : « Il y a ici lettres de Gènes du 1^{er} et, à ce que j'ay sceu de bon lieu, led. Dorye est adverty tant de Marseilles que de Lyon quil estoit arrivé aud. Marseilles ung Turcq avec grosse compaignye, lequel estoit passé aud. Lyon et mené à la court par le baron de Saint Blancard, et que led. Dorye l'esperoit prendre au retour... » fol. 18 v°. Cf. *Letters and Papers*, XII, 1, d'après la correspondance de l'évêque de Faenza, nonce du pape, p. 148, 222, 293, 333. — Nous n'avons pu trouver aucun détail sur cette ambassade.

forçât l'empereur à signer la paix aux conditions proposées par François I^{er}, il fallait attirer à soi les Italiens, les empêcher de se tourner vers Charles-Quint, prodigue de promesses, à tout le moins les maintenir dans la neutralité. Ce n'était pas chose aisée. A Rome, le cardinal Hémart de Denonville, évêque de Mâcon, s'efforçait de rassurer le pape, qui voulait réconcilier le roi et l'empereur contre le Turc. Il lui expliquait la vraie nature des rapports de François I^{er} avec Soliman et rejetait sur Charles-Quint toutes les responsabilités¹. Mais cela n'empêchait pas Paul III de faire ses préparatifs et de confier des galères à André Doria. — C'était surtout Venise qu'il importait de détourner des Impériaux. Les Vénitiens, comme d'habitude, étaient partagés entre la crainte et le souci de leurs intérêts. Les besoins de leur commerce les poussaient vers le Turc, avec qui ils étaient liés par des capitulations. Mais ils n'osaient manifester leur inclination, car ils redoutaient la puissance de l'empereur. Durant l'année 1536, tant que Charles fut en Italie, leur attitude fut très embarrassée. Notre ambassadeur, Georges de Selve, évêque de Lavour, accoutumé à ces « mutacions de voulentez, » les soutenait de son mieux². Quand on apprit la retraite de Provence, il tâcha d'amener Venise à la France. Sur son conseil et celui de J.-J. de Passano, sieur de Vault, François I^{er} obtint du sultan qu'il envoyât un ambassadeur à Venise³. Ce fut Yuniz-bey. Il avait charge d'inviter la République à entrer dans la ligue projetée contre l'empereur. Mais la seigneurie ne voulut pas répondre d'une façon catégorique et refusa de s'engager⁴. Elle hâtait ses préparatifs dans

1. Le pape ayant protesté vivement contre la trêve conclue entre François I^{er} et Soliman, l'évêque de Mâcon prit la défense du roi : « Je repondis, écrit-il, que ce n'estoit chose nouvelle que lad. trefve que avez faicte avecques led. Turcq, car du temps du pape Clement vous en feistes une qui s'en alloit expirer, et que l'avez seulement prorogée pour troys ans, esperant cependant avoir paix par amour ou par force avecques led. Empereur; aussi que Sa Saincteté devoit considerer... que au moyen de lad. trefve vous pourriez divertir led. Turcq de faire les maux quil auroit pourpensez en la chrestienté, et à tout le moins seriez adverty de ses concepts et dessaings, à quoy secretement et soubz main pourriez obvier, et que partant Sa Saincteté ne vous devoit blasmer de lad. trefve... » (Dupuy 44, fol. 33. L'évêque de Mâcon au roi, Rome, 15 février [1537].) — Au même moment, François I^{er} défendait sa politique et les conditions de paix offertes par le sultan dans une lettre adressée aux Allemands, 22 janvier 1536 [1537]. Cf. *Exemplaria*, etc., 167-174.

2. Charrière, *op. cit.*, I, 267, 309-310. ;

3. Charrière, *op. cit.*, I, 317 et suiv.

4. Sur cette mission de Yuniz-bey (janvier-février 1537), cf. Romanin, *Storia documentata di Venezia*, VI, 23; Charrière, *op. cit.*, I, 324; Bibl. nat., f. fr. 3053, fol. 6 v°, l'évêque de Mâcon à Montmorency, 29 janvier 1537; *Ibid.*,

l'Adriatique, tout en recommandant au capitaine général Pesaro d'éviter soigneusement toute occasion de conflit avec le Turc. D'autre part, si les armements du sultan l'effrayaient, les prétentions de François I^{er} sur le nord de l'Italie ne la laissaient pas sans inquiétude. Le voisinage du roi de France lui agréait aussi peu que celui de l'empereur. On comprend que, dans ces conditions, François I^{er} ait entamé en 1537 une campagne vers le nord de la France, ne laissant en Piémont que les forces strictement nécessaires pour l'occuper et tenir en respect les Impériaux. En agissant ainsi, il pouvait maintenir dans la neutralité Venise hésitante; mais il risquait fort d'indisposer le sultan, son allié.

La conciliation de tant d'intérêts divers rendait d'autant plus difficile la tâche de La Forest. Il devait d'abord assurer au sultan que la campagne d'Artois et de Picardie ne détournerait pas François I^{er} de l'Italie; il devait aussi défendre l'attitude du pape, et, ce qui était plus délicat, empêcher une rupture entre Soliman et Venise, rupture dont la conséquence immédiate aurait été l'union, sous l'autorité de Charles-Quint, de toute l'Italie. L'échec de la mission de Yuniz-bey fut très vivement ressenti par Soliman, et il n'était pas loin de voir une provocation dans les armements de Venise. Mais La Forest réussit à le calmer et à retarder le conflit.

Cependant, les préparatifs militaires se poursuivaient formidables¹. Ils avaient commencé dès le mois d'octobre et le sultan les pressait activement; « deux foyz le jour il alloit en personne à l'arsenac et au lieu où il faict fondre l'artillerie..., pour haster et eschauffer la

fol. 67-68, copie de la lettre de MM. de Rodez et de Lavour au cardinal de Mâcon, Venise, 9 février 1537 : « Ces seigneurs, écrivent-ils, mectent peine plus que jamais de pourveoir à leurs affaires, lesquelz ils consultent si souvent qu'on les trouve la plus part du temps en leur pregay; et, comme nous cuydons, ilz voudroient fort gaigner Janus bey à ce que, à son retour, il portast bonne parole d'eulx au Grant Seigneur. Mais encores qu'ilz luy [en chiffre] en ayant donné occasion par autre endroict que de la verité, parce qu'il est facile à corrompre, si est-ce que led. Janus bey ne scauroit varier, attendu que la response est entendue d'autres qui en scauront bien donner raison. Le parlement dud. Janus bey sera, comme il dict, lundy prochain, et ne sejournera en lieu quil ne soit avec son seigneur... » — *Ibid.*, fol. 22, l'évêque de Mâcon à Montmorency, le 15 février [1537], sur les armements de Venise.

1. Charrière, *op. cit.*, I, 321-322, 324, 326, 327-328; Dupuy 303, fol. 53; f. fr. 3053, fol. 67-68, copie de la lettre de MM. de Rodez et de Lavour au cardinal de Mâcon, 9 février 1537 : « Nous avons aujourd'hui reçu une lettre de M. de La Forest, du m^{re} du passé, en Adrianopoly, lequel nous confirme les préparatifs du Grant Seigneur et nous dict que l'entreprise d'Italie est si connue que les enfans vont disans par les rues que c'est contre l'Empereur qu'elle se faict... »

besongne. » Il était assisté par Barberousse, avec lequel il conférait ordinairement. Il envoyait Soliman-pacha à Alexandrie pour en ramener des pièces d'artillerie et cinquante galères. A Andrinople, à Constantinople, partout il faisait régner une activité fiévreuse, usant de toute diligence « à mettre ses forces de mer et de terre en ordre, » enrôlant des soldats, levant des vaisseaux de transport, rassemblant des vivres et des munitions. Exagérés encore par l'imagination, ces apprêts avaient répandu l'épouvante en Sicile, à Naples, à Rome. Le pape avait eu un moment l'idée de quitter Rome; mais il s'était ressaisi et prenait activement des mesures de défense. Le vice-roi de Naples faisait fortifier les villes et les forteresses maritimes. Malgré tout, le sud de l'Italie était « en une merveilleuse peur¹. »

Ce fut bien pis encore lorsqu'on apprit que l'armée turque s'ébranlait². Le 7 mai, le sultan remit l'étendard à son beau-frère, Lofly-pacha, qui, le 13 mai, sortit de Constantinople avec cent soixante galères. A quelques jours d'intervalle, Barberousse, demeuré en arrière « pour faire charger suz soixante gros vaisseaux artillerie et munitions tant pour terre que pour mer, » devait le suivre avec ses galères et « ung monde de fustes et galliottes des corsaires turquesques. » Les deux flottes se joignirent à Gallipoli et de là cinglèrent sur Avlona, à l'entrée de l'Adriatique. Soliman lui-même, après avoir mis ordre aux frontières du côté de la Perse et de la Hongrie, quitta Constantinople le 17 mai, et, après un arrêt à Andrinople, se mit en route avec son armée à travers la Thrace, la Macédoine et l'Albanie.

Au début de juillet, toutes les forces turques étaient rassemblées à Avlona. La Forest avait suivi l'armée de Soliman. La présence de

1. Charrière, *op. cit.*, I, 323, 324; Bibl. nat., f. fr. 3053, Georges d'Armagnac, évêque de Rodez, à [M. de Humières, lieutenant général du roi en Piémont], Venise, 27 avril 1537, fol. 48 v°-49 : « Ceulx de Naples se tiennent à demy desesperer et du tout habandonnez pour les petites provisions que l'Empereur a faictes aud. lieu contre la venue du Turcq, et ad cela leur aydent bien les signes de mauvais pronostiq qui y sont apparuz, comme flesches ardantes, tremblemens de terre et grandes fortunes de mer qui ont fait submerger ung grant nombre de vaisseaux. Les gens de l'Empereur faisoient fortifier la ville du cousté du chasteau et avoyent fait de grosses exactions sur le peuple et sur tout le royaume, dont led. peuple se trouvoit grandement estonné, et avoit esté cryé que nul des habitans eust à sortir du pays ny de la ville qu'il habitoit sur grosse peyne. Domp Ferrand de Gonzague avoit escript avoir fortifié et rendu Messine inexpugnable et s'en alloit de l'autre cousté de l'isle, sur les galleres de la religion, pour faire le semblable en la cité d'Aguse... [Agosta ?]. »

2. Charrière, *op. cit.*, I, 330-331, 332, 333; Bibl. nat., f. fr. 17357, fol. 43, 44.

l'ambassadeur de France au camp du sultan était la preuve manifeste de l'accord entre le roi très chrétien et l'Infidèle. Par bonheur, une lettre, — la seule à notre connaissance que nous possédions de La Forest, — nous a été conservée. Écrite d'Avlona, le 13 juillet 1537, et adressée à Georges d'Armagnac, évêque de Rodez, ambassadeur de France à Venise, elle nous présente un vivant tableau du camp de Soliman en même temps qu'elle nous permet de nous faire une idée de l'activité de notre ambassadeur. Pour ces raisons, nous la reproduisons intégralement¹.

IV.

Jean de La Forest à [Georges d'Armagnac, évêque de Rodez²].

Monseigneur, ma dernière depesche double adressant tant au Roy que à vous vous fut envoyée de Salonic³ le xiiii^e du passé par la voye accoustumée, duquel lieu de Salonic, ainsi qu'on me disoit, je pensoys arriver en dix journées en ceste ville et le grant seigneur en douze. Toutesfoys, il y en mettra plus de vingt-quatre, et je y en ay mis à cause de la longueur du chemin et asperité des montagnes des Albanoyz plus de dix-huict, de sorte que n'arrivay en ceste pouvre petite mal-saine et malplaisante bourgade, sinon le quatriesme du présent, en santé, grace à Dieu, et toute ma compaignie.

Monseigneur, depuis mond. partement de Salonic jusques à cejourday troys, divers messaigiers m'ont sur le chemin apporté de voz lettres dont les premières estoient du xxiiii^e may, avec ung duppt^a de voz deux

1. Elle se trouve Bibl. nat., f. fr. 17357, fol. 30-35.

2. Georges d'Armagnac, né en 1500, évêque de Rodez en 1529, fut nommé ambassadeur à Venise en juin 1536; il exerça ces fonctions d'abord en compagnie de Georges de Selve, évêque de Lavaur, puis, après le départ de celui-ci pour Rome (27 avril 1537; Bibl. nat., f. fr. 3053, fol. 48-49), seulement avec J.-J. de Passano. Il resta à Venise jusqu'au début de 1539. Cf. Ph. Tamizey de Larroque, *Lettres inédites du cardinal d'Armagnac* (1874), et P. Maruéjols, *Étude biographique sur le cardinal d'Armagnac* (1500-1585), dans *Positions des thèses de l'École des chartes*, 1896.

3. Les évêques de Mâcon et de Lavaur écrivent de Rome, le 6 juillet, qu'ils « ont entendu par ung marchand venant de Turquie que, le xiiii^e de juing, il avoit laissé La Forest à Salonichy, et que là et ès environs estoit l'armée du Turcq. Il y a en lad. armée deux cens cinquante galleres avecques plusieurs menuz vaisseaux de remme et quelques barques, xxiiii^e galleres grosses portans artillerie et munition... Ledict marchand dict que, au partir de Salonichy, il s'en vint à Scopia [aujourd'hui Ouskoub], où il veit grant partie de l'armée de terre, qui sera, selon son dire, de bien deux cens cinquante mil chevaux... Ledict grant seigneur devoit partir de là troys ou quatre jours après et devoit estre à Valonne en xiiii^e journées... » (Bibl. nat., f. fr. 17357, fol. 43.)

precedentes depeschés et des lettres pour faire tenir en Pera, comme j'ay fait depuis ma venue en ce lieu. Le mesme jour de la reception de voz susdictes lettres envoyay par escript au grand seigneur et aux bassas ce qu'il y avoit de nouveau, ainsi que Ajax bassa¹ m'avoit mandé que je feisse en m'adresant le messaigier qu'on avoit amené devers luy, comme il est icy de coustume. Au regard de ce que par la mesme lettre m'escrivez en faveur et recommandation envers ces seigneurs des benefices que monseigneur le Rev^{me} de Gady² possède au Royaume de Naples, vous le pourrez asseurer que, pour les mesmes causes qu'il m'est recommandé et d'autres particulieres en temps et lieu, je feray en cela mon devoir, qui luy proffictera si lesd. lieux presentent obeissance ou qu'ilz s'advouent au Roy; autrement ce seront parolles perdues pour dire la verité à l'amy. Et touchant Mons. de Raguze³, je suys bien aysé qu'il ne scait riens de l'accusation qu'on disoit avoir esté faite contre luy à Rome pour le service qu'il fait au Roy et au grant Seigneur, combien que, si ce n'est à Rome, soyez certain que en assez d'autres lieux par envye de noz adversaires luy, moy et d'autres sommes assez blasonnez. Mais je prie à Dieu, comme il a fait jusques à maintenant, ainsi par cy apres, luy plaise nous preserver de leur mal talant et leur laisser tousjours matiere d'eulx plaindre et nous porter envye et nous de faire vertueusement noz affaires en nous riant d'eulx.

Le second messaigier, avec lettres de M. de Juilly, Marillac⁴ et d'autres mes amys m'apporta les lettres du v^{re} du passé faisant mention d'unes autres que m'avez envoyées du m^e d'icelluy passées soubz couverture du sire Mapheo Bernardo⁵, qui seront allées droict en Pera, en maniere que ne les ay encores receues comme je le desiroys, de tant plus que me mandiez qu'elles contenoient ample advertissement de toutes nouvelles. Toutesfoys, de ce que j'avoys de nouveau par celles du v^{re}, je donnay advis au Grant Seigneur en la sorte que dessus. Estant au surplus tres aise d'avoir entendu l'arrivée de Marillac à Venize⁶, par le moyen duquel j'attens aussi de brief nouvelles de la

1. Ayas-pacha avait, en 1536, remplacé comme grand vizir Ibrahim-pacha, disgracié et mis à mort. Il mourut en 1539 et eut pour successeur Lotfy-pacha.

2. Niccolo de Gaddi, issu d'une illustre famille florentine, cardinal en 1527, était évêque de Sarlat, de Fermo (au sud d'Ancône) et de Cosenza, en Calabre.

3. Filippo Trivulzio, évêque de Raguse (1521-1543), frère de Pomponio Trivulzio, le gouverneur du Lyonnais, et d'Agostino Trivulzio, dit le cardinal Trivulzio, client et partisan dévoué de la France auprès du Saint-Siège.

4. Charles de Marillac, cousin et secrétaire de La Forest, qu'il remplaça après sa mort. Cf. P. de Vaissière, *Charles de Marillac* (1896).

5. Maffeo Bernardo, riche armateur vénitien trafiquant avec le Levant et utilisé pour la transmission secrète des lettres qu'échangeaient les agents français de Venise et de Constantinople. Sur son rôle et son sort dans la suite, cf. Rawdon Brown, *Calendar of State Papers... Venice* (1534-1554), 48, 74, 75, 176, etc.

6. Dans les premiers jours de juin. Cf. Charrière, *op. cit.*, I, 330.

Court. Quant à ce que faites mention de la seigneurie de Venize et pareillement de ce que en ay à dire davantaige, le tout sera comprins en ung article à part pour garder l'ordre des choses. Reste à respondre à ce qui concerne le fait de Mapheo Bernardo, lequel a esté terminé à la mode du pays, ainsi que moy et ses gens avons plus d'une fois escript, tellement qu'il n'y a remede de deffaire ce qui s'en est ensuivy, non moins à mon déplaisir pour les considerations que me mandiez que au prejudice dud. sire Mapheo, duquel neantmoins, si l'homme qu'il a ordonné à suyvre ceste Court y comparoist, non seulement le retireray avec bon traictement en mon logis, comme me requerez, mais aussi luy donneray en ses affaires toute l'aide et faveur quil me sera possible. Mesme ayant entendu que l'affaire touchoit pareillement à Mons. de Vaulx¹ que j'ay tousjours reputé en lieu de pere et de tel amy qu'il n'y a plaisir ne service que ne luy vouldisse faire. — Le troysiesme messaigier arrivant devers moy led. quatriesme de ce mois, qui fut le jour que j'arrivay en ceste ville, me bailla son paquet où estoient lectures du Roy escriptes à Tournan² le premier du passé, unes de Mons. de Villandry³ et les vostres du trez^{me} dud. passé, par où à mon grant contentement je fuz pertinamment informé de ce qui se faisoit en tous endroicts, servant à mieulx pouvoir conduire le fait de ma charge et à satisfaire au desir que ces seigneurs avoyent tant d'ouyr telles nouvelles comme d'estre asseurez de la perseverance du Roy à l'entreprinse contre le commung ennemy. Pourtant, le lendemain cinq^{me} du present, partant d'icy sur chevaux de poste, en une journée en arryere, me rendiz au camp du Grand Seigneur, qui lors arryvoit en son pavillon, dressé en forme d'un chasteau spatieux et merveilleusement enrichy de tapisserie, broderye et drapz dor figurez par le dedans. Et après d'un lieu emynent me montrèrent la grande estandue du pays que tenoit le merveilleux et infiniz nombre de leurs pavillons.

Ce fait, longuement et benignement escouterent tout ce que je vous ay dict tant du contenu aux lettres du Roy, des vostres que d'ailleurs, dont ilz demeurèrent asseurez de leurs doubtés, et me confirmerent en general tout ce qui avoyt esté conclud, tres ayses de comprendre que

1. Jean-Joachim de Passano, sieur de Vaulx, Génois passé au service de la France, successivement maître d'hôtel de Louise de Savoie, chargé de missions en Angleterre (1525-1527), en Italie (1527-1529), en Angleterre (1530-1533), à Venise (1534-1539), à Constantinople (première moitié de 1540). A partir de ce moment, il disparaît de la scène politique et l'on perd complètement sa trace. Cf., sur ses premières missions en Angleterre, G. Jacqueton, *la Politique extérieure de Louise de Savoie* (1894). Un certain nombre de lettres de ce personnage se trouvent à la Bibliothèque nationale, fonds français (recueillies en grande partie par Molini, *Documenti di Storia Italiana*, 2 vol., 1836-37), et aux Archives nationales, J 966, 23.

2. Tournan-en-Brie, où François I^{er}, retour de Picardie, s'arrêta les 1^{er} et 2 juin.

3. Jean Breton, seigneur de Villandry, secrétaire des finances.

les choses aillent ainsi d'accord et à souhait. En outre, me firent plusieurs interrogatoires mesmes de ce que pensoit faire N^{re} Saint Pere le Pape, avec le secours qu'ilz entendent qu'il donnoit au Roy d'Espagne et si N^{re} Saint Pere estoit en amytié avec vous. Je respondiz que pour aucunes siennes considerations Sa Sainteté se contenoit en neutralité entre vous et le Roy d'Espagne, et quant au surplus que vous m'aviez fait et faisiez encores de present interceder envers le Grant Seigneur pour la dignité et estatz de Sa Sainteté, ce qu'on m'avoit aussi auparavant accordé, moyennant que Sad. Sainteté prinst vostre party ou pour le moins ne bougeast pour une part ne pour l'autre, comme l'on peut dire que Sa Sainteté [fait], ainsi que je maintenoyz, actendu que, jaçoit qu'elle eust peu faire assez plus grant effort, neantmoins ne aydoit à Charles que de cinq ou six galleres et de certaine petite somme de deniers que j'ay faicte encores moindre qu'elle n'est, payable en quatre mois, lequel peu de subvention Sa Sainteté, tant pour le lieu qu'elle tient, que pour craincte de Charles, n'avoit peu denyer, avec d'autres propos tendant à la preservation du Saint Siege, en quoy toutesfoys je presume le semblant qu'ilz m'en ont monstré en vostre faveur estre meilleur que leur vouloir et pensée plus tost beaucoup irritée que en riens reffrenée par si peu de resistance, laquelle Dieu par sa grace veuille rendre à la fin aussi peu perilleuse à l'estat de Sa Sainteté, comme elle est convenable à sa dignité.

Davantage, Monseigneur, me demanderent iceulx bassas si j'extimoyz que les Venitiens, voyans maintenant le grant seigneur grossemment armé par mer et par terre, envoyeroient devers luy pour eulx reconcilier. Je feiz responce que partie parce que m'escripvez, partie par autres argumens, l'on congnoissoit evidemment qu'ilz se repentoient d'avoir fait telle responce à Janus Be¹. Neantmoins, que si la craincte de ce qui leur en pourroit advenir, avec le peu d'esperance qu'ilz commencent d'avoir en Charles, leur interest et l'inutile et grosse despence qu'ilz font cependant les contraignoit, comme il est vraysemblable, à prendre les armes contre led. Charles, ilz s'adresseroient plus tost au Roy que au Grant Seigneur, pour monstrer entre autres raisons qu'ilz le feroient à la requeste dud. s^r Roy et non pour craincte d'icelluy Grant Seigneur. Toutesfoys que, avant que venir à cela, ilz taschoient d'appaiser le Grant Seigneur et eulx assurer de luy par le moyen que j'avoys descouvert. Sur quoy leur ay racompté ce que pourrez en partie avoir entendu, c'est ce que les jours passez, dont je fuz marry, mons. l'arcevesque de Raguze, picqué des propos que iceulx Venitiens tenoient de luy et de la retention qu'ilz luy faisoient d'aucunes lettres (qu'il envoyoit pour nous ou qui venoient à luy) et meu de l'affection qu'il a au service du Roy, exhorté aussi par certains sien[s] amy[s] Raguzoyz

1. Jannus ou Yuniz-bey, corfiote, premier drogman de la Porte. Avant sa mission de janvier 1537, il avait déjà été, à plusieurs reprises, à Venise, notamment en 1529, en 1532; il devait y retourner encore en 1542.

à leur rendre la pareille, et soudainement adverty de l'occasion d'ung messaigier venissien passant par le territoire de Raguze pour porter lettre de lad. seigneurie de Venize à leur nouveau baille¹, qu'ilz envoyoiert en Pera, apposterent gens qui prendrent et leur apportèrent le paquet, lequel avec toutes les lettres y estans, dont celles de creance s'adressoiert au grand seigneur, aux bassas, les commissions et autres lettres dud. baille furent ouvertes et veoyant partie d'icelles en chiffre me les envoyerent secretement et en dilligence sur le chemin d'entrecy et Salonicq. Quoy voyant, fuz tellement desplaisant de l'acte que je ne vouluz riens payer ne respondre au messaigier; et neantmoins les trouvant ouvertes commançay à lire dedans ce que je peuz et sur l'heure arriva ung autre courrier par lequel ceulx qui m'avoient envoyé lesd. lettres me pryoiert de les leur renvoyer incontinent. Ce que je feiz sans autre responce par escript ne de bouche, comme non contant ne consentant de telle chose. Toutesfoys j'ay dict à iceulx bassas comme j'avoys veu par icelles lettres que le baille estant à present à troys journées par deçà Raguze actendant nouvelles lettres de la Seigneurie au lieu des interceptées, avant que d'aller en Pera à son office viendroit faire presens au Grant Seigneur et à eulx et tascheroit de leur faire trouver bonne la responce rapportée par Janus Be, et, pour s'asseurer de la volonté du Grant Seigneur, luy demanderoit nouvelles confirmation des convenances que lad. seigneurie a avec icelluy Grant Seigneur, dont les articles estoient dedans led. paquet. Sur quoy je leur ay mys en avant que cependant que vous, Monseigneur, par requisitions et remonstrances joueriez bien vostre roolle par delà pour les faire declairer qu'il seroit aussi expedient que de leur part tenant ung peu royde, sans toutesfoys venir à effectz ny parolles de rompture, quant led. baille excuseroit la susd. responce, que iceulx bassas luy disent et monstrent que en ceste entreprinse le Grant Seigneur se passera mieulx de sa seigneurie de Venize quelle n'avoit fait autresfoys de luy en luy demandant secours et luy promectant beaucoup plus d'amitié qu'il n'avoit à ce coup trouvé en eulx mesmes en chose qui leur touche d'aussi pres que à luy et quant led. baille demanderoit confirmation des anciennes convenances, que lesd. bassas luy respondent doucement que les escriptures d'une part et d'autre sont encores saines et entières et que les convenances sont observées par le Grant Seigneur comme l'on veoyt, mais enfrainctes par iceulx Venitiens, lesquelz, entre autres griefz, encores qu'ilz ayent de rechef promys à Janusbe de ne faire chose contraire au Grant Seigneur ne nuisible à ses armées de terre et de mer, neantmoins donnent vivres et passage volontaire aux Allemans souldoyez par Charles, son ennemy, pour venir contre luy en Ytalye. D'autre part, combien que les Raguzoyz soient tributaires et subgetz d'icelluy Grant

1. Baile (du latin « bajulus »). C'était le nom que portait le représentant de Venise auprès de la Porte. Cf. A. Baschet, *la Diplomatie vénitienne*, 215 et suiv.

Seigneur et non en riens de lad. seigneurie de Venize et comme à telz le Grant Seigneur ayt commandé de retirer leurs navires et vivres en leur destroit pour s'en servir au besoing de ses guerres, ce neantmoins les galleres d'iceulx Venitiens ont prins naguières tout aupres de Raguze et retenu d'auctorité privée plusieurs navires et grosse quantité de bledz d'iceulx Ragusoys, leur disant qu'ilz aillent querir leur payement à Venize, ensemble d'autres raisons que lesd. bassas ont trouvez à propos, bien deliberez de s'en ayder avec ce qu'ilz ont deffendu le traicté des grains de tout leur pays et donnerent charge aux cappitaines de mer de retenir en payant tous navires qu'ilz trouveront chargez de bledz venans de Secille et d'Itallye pour aller à Venize, et finalement parce que lesd. bassas disoient que le Grant Seigneur n'accepteroit maintenant iceulx Venissiens à son party, quant ores ilz se y joindroyent. Je les ay priez et persuadez du contraire, remonstrant que, d'autant plus tost on les auroyt de nostre costé, tant plus d'utilité tiroit on de leur unyon, et que ce seroit au Grant Seigneur plus de reputation de les avoir des le commencement par auctorité que à la fin par force. Et pour autant que lesd. Venissiens, n'ayans pouvoir que de la langue sur l'arcevesque de Raguze, avoient tellement menassé les Ragusoys à cause de l'interception de leurd. lettres qu'ilz misrent en prison l'amy dud. arcevesque, l'un de leurs bourgeois, avec ceulx qui avoient executé l'entreprinse, esquelz ilz eussent fait souffrir pugnicion et partant espouvanté les autres de nous oser faire service, ay remonstré ausd. bassas l'entencion et merite dud. arcevesque tellement que non seulement ilz luy en savent tres bon gré, mais le prennent et retiennent en leur amitié et protection contre ceulx qui le voudroyent offenser. Et pour la delivrance des prisonniers ay impetré unes patentes du Grant Seigneur adressans à la seigneurie de Raguze contenans que led. Grant Seigneur ayant esté adverty que, à cause de l'interception de certaines lettres qu'on dict estre à luy adressans, ilz tiennent aucuns des leurs en prison, qui est ung cas reservé et qui touche aud. Grant Seigneur, et pourtant ne veult que lad. seigneurie de Raguze en preigne cognoissance, ains ayt à delivrer les prisonniers et ne s'entremectre de lettres allans et venans et en temps et lieu en ordonner ce que bon luy semblera.

Lesd. patentes furent en ma presence depeschées et envoyées à Raguze, et ne feront les bassas, comme les ay priez, aucune mencion ne semblant que je saiche riens de ce que dessus. Quant aud. arcevesque, j'entends quil a clairement confessé avoir esté aucteur de lad. interception et qu'il rendroyt lesd. lettres quant on luy rendroit les siennes. Si vous, Monseigneur, en oyez parler par delà, vous scaurez maintenant encores mieulx que respondre, divertissant qu'on ne preigne cy apres occasion d'interrompre le cours de noz lettres, qui nous porteroyt quelque destourbier, mais seroit aussi ausd. Venissiens commencement de guerre par le Grant Seigneur si j'estoys contrainct de m'en plaindre.

Monseigneur, finiz les propos que dessus, il me fut ordonné par les bassas de faire le tout, mesmement la teneur des lettres du Roy translater en turquesque pour presenter au Grant Seigneur, comme il est de coustume, en quoy fut consumé tout le second jour. Et le troysiesme, estant le Grant Seigneur pour marcher des le matin, me fut dict par iceulx bassas que je m'en remisse devant en ceste ville et que le soir ilz bailleroient l'escriture au Grant Seigneur, qui savoit ma venue et luy arrivé en ced. lieu, où il esperoit aussi trouver les cappitaines de son armée de mer, le tout seroit plus amplement communiqué par ensemble; cependant que je me tinsse certain de toutes leurs promesses et que j'excusasse la tardité que je trouvoys en eulx et que, ayant aussi une foys encommancé, ilz ne sont pour habandonner l'œuvre jusques à en avoir le bout. Sur ce, Monseigneur, je men retournay en ce lieu, où le lendemain matin arriverent tous les vaisseaux de rame de l'armée du Grant Seigneur, hors mys quinze ou dix huict galleres demourées en arriere pour escorte des nefz et gallions chargez de vivres venans de Constantinople lentement à faulte de vent. Toutesfoys, maintenant, ilz sont, à ce que l'on m'a dict, à cent cinquante mil pres d'icy; outre lesquelz sont pareillement arrivez les cinquante navires chargez de vivres que j'ay par cy devant escript qu'on faisoit venir du Quaire, cinquante galleres de Venissiens estoient autour de leur yslé de Corfu, en sorte que le bruit courroyt que c'estoit pour prohiber ce passage à l'armée de mer du Grant Seigneur, mais ce a bien esté le contraire, car des l'heure qu'ilz descouvriront les voilles turquesques ilz se retirerent cent mille en arriere dedans le goulfe, et dud. Corfu envoyerent salut et force presens aux cappitaines du Grant Seigneur, lesquelz aussi ont fait severe pugnicion d'aucuns tureqs descenduz en terre pour faire dommage. Je fuz incontinant visiter sur les galleres le sr Lotfy bassa¹, lieutenant general, et Barberousse, chacun à part, lesquelz avec tres bonne chere me receurent et escouterent longuement ce que je voulluz dire et me demanderent plusieurs choses concernans l'entreprinse et en substance consumerent troys ou quatre jours en consultation avec le Grant Seigneur, avec moy et d'autres, pour dedans autant de jours apres commencer à embarquer la premiere boutée de gens de pié et de cheval pour aller descendre aupres de Brondiz², qu'ilz se deliberent de combattre; et ne veoy choze les retardant qu'ilz ne partissent d'icy dedans quatre ou cinq jours, sinon trente galleasses à passer chevaulx des cinquante ordonnées estre faictes de neuf en ceste ville, lesquelles trente restent encores à calafatter et donner le suyf, le surplus de leur equip-

1. Lotfy-pacha, vizir et beau-frère de Soliman, grand vizir à la mort d'Ayas-pacha (1539-1542). Cf., sur sa carrière, J. Zeller, *la Diplomatie française vers le milieu du XVI^e siècle, d'après la Correspondance de Guillaume Pellicier, évêque de Montpellier, ambassadeur de François I^{er} à Venise (1539-1542), 1880, passim.*

2. Brindisi.

paige est tout prest à mectre sus, et cela pourra estre parachevé dedans cinq ou six jours. Le Grant Seigneur hersoir arriva en son pavillon, assis à ung mil pres d'icy, sur ung coustau dont il veoit son armée de mer, faisant trembler la terre à force de coups d'artillerie et soubdainement apres toute arrengeé en longueur et couverte de chandelles ardentes avec fuzées et autres feux artificielz pour donner joye au maistre, lequel ce matin les cappitaines sont allez salluer. Incontinent après le premier embarquement, je depescheray homme pour advertir de toutes responce, conclusions et particularitez necessaires. Cependant ne vous ay voullu laisser en plus longue expectation des nouvelles de par deça. Ains vous escript la presente avec expresse priere de l'envoyer incontinent au Roy, après que l'aurez veue, affin de satisfaire audict sieur qui m'a commandé de promptement l'advertir de la reception de sesd. lectres du premier du passé esuelles, pour les causes que dessus, n'ay peu à present faire autre responce, et sans cela n'avoys que rescripre aud. sieur sinon le contenu en cestes, lesquelles, après m'estre recommandé de très bon cueur à vostre bonne grace, je finiray par supplicacion au Createur de vous donner, Monseigneur, l'accomplissement de voz bons desirs. A la Vallonne¹, le xiii^e jour de juillet mil Vc XXXVII.

(Et au dos :) Deschiffrement des lettres de mons. de La Forest du xiii^e jour de juillet mil Vc XXXVII.

V.

Toute l'Italie était dans l'attente et le tremblement. Contre qui le Turc porterait-il ses coups? Où aborderait-il? Venise équipait cinquante nouvelles galères outre les cent déjà prêtes². Le pape mettait à contribution les Romains, les marchands étrangers, les cardinaux pour défendre Rome; il envoyait à Stefano Colonna dix mille écus pour lever des troupes et pourvoir à la garde d'Ancône³. Pour défendre la Sicile, Fernand de Gonzague disposait de 40,000 hommes; mais, n'ayant aucune provision d'argent, il « estoit en grant peur de perdre Messine⁴. » Seul, l'empereur ne paraissait point partager la crainte générale. Voyant que la flotte française

1. Avlona, ville et baie sur le canal d'Otrante, un peu au sud de l'embouchure de la Voioutsu, en face de Brindisi.

2. Charrière, *op. cit.*, I, 333.

3. Bibl. nat., f. fr. 17357, fol. 38, extraits de lettres de MM. de Mâcon et de Lavaur, Rome, dernier juin 1537; Dupuy 265, fol. 215, M. de Mâcon à Jean du Bellay, 2 juillet 1537; Dupuy 303, fol. 61-62, M. de Mâcon à Dubourg, 8 juillet; fol. 64 v^o, 6 août.

4. Bibl. nat., f. fr. 17357, fol. 44, extraits de lettres de MM. de Mâcon et de Lavaur, 9 juillet.

demeurait à Marseille, il comprenait que Français et Turcs, cette fois encore, ne combinerait pas leurs coups. Il se préoccupait seulement d'assurer ses frontières des Pyrénées contre une attaque des Français et ses ports d'Espagne contre une incursion possible des Barbaresques. En Italie, il laissait carte blanche à Doria¹.

Le plan d'André Doria consistait à diriger une partie des galères impériales et italiennes vers le golfe d'Otrante, où elles inquiéteraient et occuperaient les Turcs, et à tenter pendant ce temps, avec le reste de ses forces, une diversion vers Alger. De ce plan, il ne réalisa que la première partie. Vers le milieu de juin, il quitta Gênes avec vingt-six galères et se dirigea rapidement vers Messine. La flotte turque s'était mise en mouvement. Quelques escarmouches se produisirent. Doria s'empara de quatre galères et d'un galion; mais ses équipages furent décimés, et, pour réparer ses avaries, il fut contraint de se réfugier à Messine². La mer était libre. Les Turcs arrivèrent dans le golfe de Tarente; ils débarquèrent à Castro, au sud d'Otrante, et s'en emparèrent. C'était l'invasion qui commençait; on voyait déjà toute l'Italie du Sud sous la domination du sultan³.

Brusquement, la situation changea et le Turc se porta contre un autre ennemi, contre Venise. Malgré ses armements et ses alarmes, la Seigneurie n'avait pas pris parti: le capitaine général, Girolamo Pesaro, avait reçu l'ordre de se borner à la garde du golfe (Adriatique), d'éviter avec soin toute rencontre pour ne donner aucune prise aux soupçons, aucun prétexte à rupture. L'évêque de Rodez à Venise entretenait tant bien que mal ces dispositions à garder la neutralité⁴. De son côté, La Forest à Avlona faisait tous ses efforts pour écarter les motifs de conflit. Mais, en août, La Forest tomba

1. Cf. *Calendar of State Papers, Spanish*, V, II, n^o 149, instructions de Charles-Quint à Antonio de Hajar, envoyé en Italie, 2 juin, et *Ibid.*, n^o 156, instructions à Juan Mosquera de Molina, envoyé auprès de Doria et du marquis del Vasto, 19 juin.

2. Charrière, *op. cit.*, I, 336-337.

3. Charrière, *op. cit.*, I, 337-338.

4. Dupuy 303, fol. 88. L'évêque de Rodez au cardinal du Bellay, Venise, 15 juillet 1537. Après avoir exposé ses négociations, il écrit: « Ainsi je me conduictz avec eulx et y adjouste tout ce qui m'est possible pour les garder de se precipiter, comme, je vous-asseure, ilz ont esté quasi sur le point de puis dix jours enca. Je vous laisseray penser, s'il vous plaist, en quelle ballance ilz se tiennent par la sollicitation d'ung si grant Roy, d'ung si puissant Empereur et d'ung si fort voysin comme le Grant Seigneur, duquel, parlant selon le vray, ilz ont plus grand doubte que des autres deux, quelque assurance que leur ayt donnée led. Grant Seigneur en la personne de leur ambassadeur, retourné icy de puis deux jours, de vouloir demeurer leur confederé et de persister es capitulacions et traictez qu'il a avecques eulx. »

malade, et bientôt son action cessa de se faire sentir. De plus, avec un tel rassemblement de navires à l'entrée de l'Adriatique, il n'était guère possible d'éviter les rencontres entre Turcs et Vénitiens. Enfin, Doria eut l'habileté de faire tomber entre les mains du sultan des lettres compromettantes de Pesaro : c'était une manœuvre destinée à brouiller les Vénitiens et les Turcs¹. Elle réussit. Le 25 août, la flotte turque apparut devant Corfou et commença le siège. La grande expédition si laborieusement préparée par Soliman et La Forest contre Charles-Quint déviait de son but et allait contre son objet; entreprise pour ruiner la puissance de l'empereur, elle finissait par la fortifier en lui procurant l'alliance de Venise et de la papauté.

La Forest assista à ce changement de front qui devait compromettre le résultat de tous ses efforts; il en prévint sans doute les conséquences, mais il ne les vit point; il mourut dans les premiers jours de septembre². C'était à son successeur, à son secrétaire, Marillac, qu'il était réservé d'en éprouver les premiers effets.

Marillac, parti de Constantinople le 7 mai, au moment même où toutes les forces du sultan se mettaient en mouvement, était allé en France, sans doute pour instruire François I^{er} des dispositions prises par Soliman et concerter cette action commune dont dépendait tout le succès de l'expédition. Il repartit de France lorsque la campagne en Piémont eut été décidée, et, le 15 août, il s'embarqua à Marseille sur la flotte de Saint-Blancard³. Le 10 septembre, Marillac et Saint-Blancard arrivèrent en vue de Corfou, près du camp de Soliman. La réception fut brillante et tout de suite après l'on tint conseil. La délibération se poursuivit les jours suivants; nous ignorons ce qui fut dit dans ces entrevues, car nous n'avons pas le rapport de Marillac. Mais le résultat fut que, le 15 septembre, le siège de Corfou fut levé et que l'armée turque se retira. Soliman reprit la route de Constantinople accompagné de Marillac, chargé de gérer l'ambassade de France en attendant le successeur de La Forest. Quant à Saint-Blancard, après avoir vainement essayé de revenir en France,

1. Cf. Ed. Petit, *André Doria* (1887), 169-171.

2. Le 9 septembre, d'après la *Gallia christiana*, XII, 144. Charrière, *op. cit.*, I, 340. — En souvenir des services de Jean de La Forest, le roi fit, dans la suite, don à Madeleine de La Forest, veuve de Gilbert de Mâcon, sieur de Poyet, et sœur de Jean, d'une somme de 100 écus d'or soleil. (Arch. nat., J 962¹⁴ 38, 25 avril 1538.) Cf. *Ibid.*, J 962¹⁴ 33, l'attribution de 246 l. 11 s. 6 d. à Jacques de Bailleux, receveur des aides de Lyon, pour le port de plusieurs caisses envoyées de Constantinople par feu Jean de La Forest et confiées à la garde dudit de Bailleux (26 juillet 1538).

3. P. de Vaissière, *op. cit.*, 12.

rejeté par la tempête sur les côtes de Grèce, il se décida à hiverner dans le Levant; il suivit Barberousse, mais en évitant avec soin de seconder ses attaques contre les établissements vénitiens, et vint se réfugier dans l'île de Chio¹.

Comme il était facile de le prévoir, l'agression turque décida Venise; la Seigneurie se tourna vers l'empereur et vers le pape. Dès la fin de septembre, elle jeta les bases d'une ligue contre le Turc avec Charles-Quint et Paul III². Elle fit même appel au roi d'Angleterre et aux princes allemands³. Mais bientôt la retraite et les bonnes paroles du Turc, l'occupation du Piémont par les troupes victorieuses de François I^{er} le firent retomber dans ses hésitations accoutumées. Le pape prit alors en main les négociations. Dans l'intérêt de la chrétienté et dans le sien, il poursuivait le rapprochement de l'empereur et du roi de France. Tout l'y encourageait : la trêve de Bomy avait mis fin à la guerre d'Artois; elle fut suivie de celle de Monçon, qui termina les opérations du Piémont et prépara le congrès de Leucate. Profitant de ces dispositions pacifiques, Paul III proposa l'entrevue de Nice. Le 8 février, la ligue entre l'empereur, Venise et le pape avait été officiellement publiée. A Nice, l'œuvre serait complétée; la chrétienté pacifiée pourrait alors tourner toutes ses forces contre le Turc.

Ces menées n'échappèrent pas à Soliman, et l'attitude de François I^{er} n'était pas pour le satisfaire. La position de Marillac devint assez difficile. On le laissait sans argent et sans nouvelles. Quoique bien traité par le sultan, il se sentait suspect. Il avait demandé son congé, et, le 15 décembre, on lui avait annoncé son rappel⁴. Mais Soliman ne lui avait pas permis de partir, le considérant peut-être comme une manière d'otage. Tous ceux qui connaissaient les habitudes de la Porte étaient pleins de sinistres appréhensions. Marillac supportait de son mieux sa mauvaise fortune. Ne pouvant partir lui-même, il dépêchait en France la plupart des auxiliaires de La Forest et attendait l'arrivée de son successeur, Antonio Rincon. Un billet, le seul document qui nous soit connu de cette ambassade, nous laisse

1. Voir dans Charrière, *op. cit.*, I, 340-353, 371-383, le récit de la croisière de Saint-Blancard, écrit par un témoin oculaire, Jean de Vega.

2. Charrière, *op. cit.*, I, 339.

3. *Calendar of State Papers... Venice*, V, n° 159, le doge à Henri VIII, 11 octobre 1537; n° 160, le doge et le collège à Zuccato, secrétaire vénitien en Angleterre, 11 octobre; — Dupuy 303, fol. 68, M. de Mâcon à Dubourg, Rome, 3 octobre 1537.

4. Charrière, *op. cit.*, I, 370-371.

voir son état d'esprit à ce moment et ses inquiétudes : c'est celui qu'il écrivit au chancelier, Antoine Dubourg, le 4 mars 1538, et que voici¹ :

Monseigneur, pour ce que je ne puis obtenir congé de ce Grant Seigneur, soubz couleur de dire qu'il n'a homme avec qui il puisse traicter les affaires, je me suis resolu d'envoyer ceulx qui estoient en la compagnie du povvre deffunct, tant pour avoir souffert en ce pays l'espace de trois ans tant de travaux, maladies, ennuys et fescheryes avec ceste barbare nation qu'il leur seroit trop grief en endurer davantaige, que aussy pour n'avoir moyen de les pouvoir entretenir, me treuvant reduict en telle necessité d'argent que si par vostre moyen, ayde et faveur, Monseigneur, où j'ay ma seulle esperance, le Roy n'ordonne quelque pension m'en estre faicte, je me trouveray estre en ce pays longtemps retenu, et, à la fin, tant s'en fault que je puisse fournir aux depeschés necessaires qu'il convient faire à la journée, et maintenant pour m'expedier de ceste compagnie il m'a semblé devoir commencer par le porteur de cestes², qui est ung gentilhomme voisin et parent dudict deffunct, ayant tousjours residé auprès de la personne de son feu maistre, qui l'avoit en singuliere recommandation, tant pour le congnoistre avoir acquis reputation au faict de la guerre en toutes les emprinses et journées que par le passé se sont faictes en Lombardye, Florence, Naples et autres lieux, que pour le voyr homme plein de bonne volenté et diligence, digne d'estre employé en quelque bon affaire, pour avoir, entre aultres vertus, la congnoissance des langues italienne et greceque, qui me meult, Monseigneur, vous supplier très humblement ayant esgard à ce qu'il merite et qu'il a icy enduré au service du Roy, qu'il vous plaise faire que par vostre moyen il sente quelque recompense de tant de peines, pour obliger à jamais et luy et moy à pryer Dieu pour vostre santé et prosperité et nous donner grace d'avoir occasion en laquelle puissions monstrier le desyr qu'avons de vous faire service. Et pour autant, Monseigneur, que le personnage vous pourra dire, s'il vous plaist, en quelle disposition sont les affaires de par deça, de quoy aussy j'en escriis au Roy bien amplement, je n'estendroy plus avant la presente à vous en faire aultre redicte, ains seulement vous supplieray, Monseigneur, pour le grand service du Roy vouloir tenir la main à ce que au plustost j'aye responce, mesmement sur la lettre qu'il ma semblé soubz correction estre très à propos estre escripte de la part dudict sieur à ce Grand Seigneur.

Monseigneur, après m'estre recommandé tant et si très humblement qu'il m'est possible à vostre bonne grace et souvenance, je pryeray le

1. Arch. nat., J 965 11³.

2. Sans doute le sieur de Baulx, dont l'évêque de Rodez signale le passage à Venise au début d'avril. (Charrière, *op. cit.*, I, 369.)

Createur vous donner en santé et prosperité très longue vie. De Constantinoble, le III^e jour de mars 1537 [1538].

Vostre très humble et très obéissant serviteur,

Charles MARILLAC.

(*Et au dos :*) A Monseigneur, Mons^r le Chancelier.

Enfin, Rincon parut. Dépêché de France dans les premiers jours de janvier 1538, il passa par Venise; nous le trouvons au milieu de mars à Raguse¹. Il dut arriver à Constantinople dans les premiers jours d'avril, vers le 10². Sur l'ordre du roi, Marillac avait, après bien des retards, fait partir pour la France Saint-Blancard et sa flotte. Lui-même demeura encore deux mois à Constantinople, sans doute pour mettre Rincon au courant des affaires. Au milieu de juin, il put enfin se mettre en route pour la France; il portait avec lui des lettres du nouvel ambassadeur, dont les éloges ne devaient pas être sans influence sur sa future fortune³.

Avec le retour de Marillac s'achevait véritablement la mission de La Forest. On a vu quelle fut l'œuvre du premier ambassadeur français à Constantinople. Les résultats qu'il obtint permettent de le ranger parmi les meilleurs serviteurs du roi et de la France. Il apposa son nom au bas du premier traité de commerce et d'alliance conclu avec le sultan, d'un traité qui sans doute reproduisait beaucoup de dispositions anciennes, mais qui, sous sa forme nouvelle, devait être confirmé souvent dans la suite et servir de base aux relations de tous les États chrétiens avec les Turcs. Il réussit en outre à tirer de Soliman les secours militaires qu'on attendait de lui, et, tant qu'il vécut, il sut empêcher que ces forces fussent détournées de leur destination, la lutte contre l'empereur. Le conflit du sultan avec Venise n'éclata qu'au moment où, terrassé par la maladie, il lui fut impossible d'assister aux conseils. Et si enfin l'intervention sollicitée des Turcs ne justifia pas toutes les espérances qu'elle avait

1. Cf. Clairambault 1215, fol. 78 v^o. Sa charge d'ambassadeur part du 5 janvier 1538. (Charrière, *op. cit.*, I, 368.)

2. Il fallait une vingtaine de jours ordinairement pour aller de Raguse à Constantinople. Cf. A. Tausserat-Radel, *Correspondance de Pellicier* (1899), 21.

3. Charrière, *op. cit.*, I, 384-385. Rincon à M. de Villandry, 15 juin. — Sur l'ambassade de Rincon et la suite de la politique française dans le Levant, voir J. Zeller, *la Diplomatie française vers le milieu du XVI^e siècle, d'après la Correspondance de Guillaume Pellicier, évêque de Montpellier, ambassadeur de François I^{er} à Venise (1539-1542)*, 1880, et la *Correspondance politique de Guillaume Pellicier, ambassadeur de France à Venise (1540-1542)*, publiée par A. Tausserat-Radel, 1899.

fait concevoir, la responsabilité en retombe, indépendamment des circonstances, sur les coteries de cour qui se disputaient le roi, sur Montmorency, dont les tendances favorables à l'empereur et à l'Espagne l'emportèrent à la suite de ses succès de 1536; sur le roi enfin, qui, de caractère trop versatile et d'esprit trop léger, était incapable de persévérer dans une même idée, de suivre longtemps la même ligne de conduite, et qui, en 1543, lorsqu'il eut à sa disposition la flotte turque sur les côtes de Provence, ne sut pas plus en tirer parti qu'en 1537.

V.-L. BOURRILLY.

CORRESPONDANCE.

L'ORDONNANCE SUR LA DIME DE CROISADE DE 1184.

Monsieur le Directeur,

Les lecteurs de la *Revue historique* se rappellent la divergence d'opinion qui existe entre M. Luchaire et moi relativement à la date de l'ordonnance de Philippe-Auguste sur la dime de croisade¹. M. Luchaire s'est prononcé pour l'année 1183, tandis que j'ai essayé de défendre l'année 1184 donnée par le document, tel qu'il est imprimé dans le tome X des *Concilia* de Labbe qui parut en 1671. M. Luchaire ne voulait pas accorder confiance à cette édition, parce que Labbe lui paraissait n'avoir eu entre les mains qu'une copie assez défectueuse. Aujourd'hui, je crois être à même de faire avancer la critique du document dont l'importance a été nettement établie par l'article de M. Luchaire.

La source de Labbe n'est pas un manuscrit, mais, selon toute probabilité, le second volume des *Concilia* de Spelman, publié en 1664². Le texte de Spelman est notamment caractérisé par la même erreur grossière que celui de Labbe : le roi de France est appelé « Jean » au lieu de « Philippe. » En 1737, l'ordonnance fut éditée de nouveau dans le premier volume des *Concilia* de Wilkins³. Ce savant, qui se proposait de refaire le recueil de Spelman, affirme⁴ en général avoir consulté des manuscrits d'Oxford, de Cambridge et de Londres; il parle aussi de la *Bibliotheca Cottoniana*⁵, et effectivement il donne un texte corrigé, mais sans indication de source. Un autre texte encore, défiguré par des fautes de lecture assez appa-

1. Voir Cartellieri, *Philipp II. August von Frankreich*. Erster Band. Leipzig, 1899-1900, p. 146, n. 4. Compte-rendu de M. Luchaire (*Rev. hist.*, t. LXXII, 1900, p. 183). Lettre du même (*Ibid.*, p. 334 et suiv.). Ma lettre (*Ibid.*, t. LXXIII, 1900, p. 61 et suiv.). Réponse de M. Luchaire (*Ibid.*, p. 64).

2. *Concilia, decreta, leges, constitutiones in re ecclesiarum orbis Britannici...*, congesta opera Henrici Spelmanni. Londini, 1639-64, t. II, p. 115-116.

3. *Concilia Magnae Britanniae et Hiberniae...*, a Davide Wilkins collecta. Londini, 1737, t. 1, p. 490.

4. P. II.

5. P. III.